

Ordre du jour

POINT n° 1 **Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal du 11 février 2020 et du 23 mai 2020**

POINT n° 2 **Affaires générales**

2a- Approbation du tableau du Conseil Municipal

2b- Délégations de pouvoir accordées au Maire

2c- Fixation du nombre des commissions et du nombre de membres par commission et élection des membres

2d- Election de la commission d'appel d'offres

2e- Election de la commission de délégation de services publics

2f- Désignation des représentants de la Ville dans les différents Syndicats Intercommunaux dont elle est membre :

2f1- Syndicat Mixte de la Thur-Amont

2f2- Syndicat Mixte des Gardes Champêtres et Brigade Verte

2f3- Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

2f4- Syndicat du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

2g- Désignation des représentants de la Ville dans les instances éducatives

2g1- Etablissements scolaires élémentaires et pré-élémentaires

2g2- Etablissements scolaires du second degré

2h- Désignation des représentants de la Ville dans diverses associations

2h1- Association pour la Médecine du Travail

2h2- Maison de Retraite Jules Scheurer – Bitschwiller

2h3- Maison de Retraire Korian – Les 3 Sapins

2h4- Etablissement Saint-Joseph

2h5- Association de Gestion du Centre Socio-culturel

2h6 – Association de Gestion du Cercle Saint-Thiébaud

2i- Désignation des représentants de la Ville dans diverses instances

2i1- CITIVIA

2i2- Office des Sports et des Loisirs

2i3- GIC 14 – Commission consultative de la Chasse

2i4- Amicale du Personnel

2j- Fixation du nombre de membres au Conseil d'Administration du CCAS

2k- Fixation des indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers Délégués

POINT n° 3 Affaires périscolaire, enfance, jeunesse et sport

3a- Approbation de la convention d'organisation d'accueil mutualisé des enfants des personnels prioritaires entre la Ville de Thann et la Ville de Vieux-Thann durant les congés de Printemps 2020

3b- Approbation de la convention d'organisation d'accueil des enfants des personnels prioritaires entre la Ville de Thann et le Centre Socio-culturel pendant la période scolaire et les congés de Printemps 2020

POINT n° 4 Affaires du personnel

4a- Approbation de l'augmentation de la valeur faciale des tickets-restaurant attribués au personnel et de la participation de l'employeur